



## Communiqué de presse

### Christophe Clergeau (PS) et Sophie Bringuy (EELV) annoncent la fusion de leurs listes en Pays de la Loire

Le premier tour des élections régionales en Pays de la Loire laisse entrevoir un second tour victorieux pour la gauche. Les électeurs l'ont en effet placée en situation de ballottage favorable. Cette dynamique doit s'amplifier grâce au rassemblement des forces de gauche et des écologistes en vue du second tour.

C'est le choix qu'ont annoncé conjointement Christophe Clergeau et Sophie Bringuy. Dans un contexte inédit de triangulaire, il apparaît en effet plus que jamais nécessaire de faire un front commun tant face au FN qu'à une droite régionale dure qui reprend ses thèmes de prédilection, bien loin des valeurs d'ouverture, de dialogue et de coopération des Pays de la Loire. « Face à la droite décomplexée, nous revendiquons avec enthousiasme nos valeurs et nos convictions ! » déclarent les deux candidats.

Tout au long de la campagne, tant Christophe Clergeau que Sophie Bringuy ont affirmé qu'ils partagent à 80% la même volonté politique, la même cohérence, la même fierté du bilan de l'action accomplie avec Jacques Auxiette. Forts de ces convergences mais aussi de leurs diversités qui se complètent, ils ont su trouver un terrain d'entente mutuelle dans un esprit de coalition et de progrès.

Le dossier de Notre-Dame-des-Landes, comme l'ensemble des propositions programmatiques des deux listes, a fait l'objet d'un échange approfondi, dans la clarté des convictions des uns et des autres. Un texte commun sur la question de l'aéroport (ci-joint) a recueilli l'accord de tous. Il sera mis en œuvre.

D'autres points d'accord importants ont été dégagés permettant de mener une action collective renouvelée les prochaines années et de continuer à faire avancer les Pays de la Loire sur le chemin d'un progrès social et écologique.

Parmi ceux-ci :

1 . **La priorité accordée à l'emploi, en utilisant la transition énergétique et écologique comme un levier pour de nouveaux gisements** d'emplois en Pays de la Loire. La coalition reprend à son compte l'objectif de 45 000 emplois dans ce secteur

2 . **Le développement des transports ferroviaires** en accord avec la compétence régionale pour soutenir les transports urbains à Nantes, au Mans... grâce à l'investissement dans les étoiles ferroviaires. Le combat pour le maintien des lignes menacées (Nantes-Quimper, Caen-Le Mans-Tours, Nantes-Bordeaux) et la réouverture de gares comme à Velluire ou le soutien de la desserte de Luçon par exemple

3 . **La gratuité des transports scolaires et la limitation des temps de transports des jeunes à 35 minutes maximum**

4 . **Une action renforcée vers les jeunes en situation de décrochage scolaire** : un jeune, une solution, grâce à l'amplification de l'action des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs

5 . **Un contrat de gouvernance interne pour une action encore plus solidaire de la future majorité, des engagements éthiques et un fonctionnement transparent de l'action régionale. Un droit de pétition citoyenne enfin, pour permettre aux citoyens de se saisir des débats régionaux.**

Christophe Clergeau et Sophie Bringuy affirment leur confiance dans leur capacité à mettre en œuvre leur programme commun pour continuer à faire des Pays de la Loire une région ambitieuse, écologique et solidaire. Une nouvelle phase de la campagne s'ouvre, avec une nouvelle dynamique pour la gauche et les écologistes.

#### ANNEXE / Notre-Dame-des-Landes

Le projet de Notre-Dame-des-Landes fait l'objet d'un fort désaccord entre écologistes et socialistes depuis de nombreuses années. La liste conduite par Christophe Clergeau réaffirme son soutien à la réalisation de ce projet ; celle conduite par Sophie Bringuy, son opposition à ce projet, et son soutien à l'optimisation de Nantes-Atlantique.

Recours multiples, suspension des procédures et installation d'une "commission du dialogue", expertises complémentaires qui n'ont pas réglé les controverses, le projet connaît de multiples reports.

Le Préfet des Pays de la Loire a indiqué que depuis les attentats du 13 novembre, les services de l'État doivent faire face à de nouvelles priorités en matière d'ordre public.

Aucune date de démarrage des travaux n'est publiquement avancée, ce qui rend incompréhensible l'accélération brutale par AGO Vinci, concessionnaire de l'État, des procédures d'expulsion de familles et d'agriculteurs habitant légalement sur le site avant la DUP. Pour nous, ces expulsions ne peuvent pas intervenir sans mise en œuvre effective du transfert d'aéroport.

Partisans ou adversaires du projet, cette situation ne satisfait personne. La Région, acteur public partenaire de l'État, doit prendre des initiatives qui prennent en compte cette situation de fait.

Concernant les impacts environnementaux du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, des études et des concertations complémentaires sont demandées par la Commission européenne. La Région y contribuera au regard de ses compétences actuelles et à venir.

Par ailleurs, dans le cadre du comité de suivi du contrat de concession, il est nécessaire de prendre en compte les années supplémentaires d'exploitation de Nantes Atlantique. Une étude indépendante sur son optimisation sera décidée par la région. Elle intégrera les perspectives actualisées d'augmentation du trafic, le Plan d'exposition au bruit actualisé, les données environnementales, les enjeux juridiques et les coûts d'aménagements nécessaires. Cette étude sera lancée dès le début du mandat, avec l'objectif de la conclure avant fin septembre 2016.

Le cahier des charges sera élaboré dans la recherche du consensus entre les partisans du projet de Notre-Dame-des-Landes et de ceux de l'optimisation de Nantes-Atlantique, et finalisé par accord entre les groupes de la majorité. L'exécutif régional commandera cette étude. Elle fera l'objet d'un suivi par l'exécutif régional en associant les président(s) de groupe et les parties prenantes. Cette étude sera conduite dans la transparence, et l'ensemble des données sera rendu public.

#### Contact presse

Marie-Neige Roux / T : 06 62 46 75 30 / presse@clergeau.com